



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-122540>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 24-122540

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Troyes Champagne Metropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006925000013

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=33685>

Identifiant interne de la consultation : M2024-058

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : François BAROIN

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 25/11/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux complémentaire à l'Hôtel d'entreprise Le Phare-.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet des travaux complémentaires à l'Hôtel d'entreprises Le Phare pour la mise en place d'un habillage des unités de climatisation et de brise soleil sur la verrière en toiture. En application de l'article L2113-10 du Code de la commande publique, le présent marché ne sera pas alloti car il ne concerne qu'un seul corps d'Etat. En effet, les prestations à réaliser dans le cadre du présent marché public ne sont pas dissociables et font appel aux mêmes moyens humains et matériels ainsi qu'à une seule et même technicité. Le présent marché est un marché ordinaire de travaux, traité à prix global et forfaitaire dont le montant est fixé à l'article D1 de l'acte d'engagement. Le marché court à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'à la fin de la période de la garantie de parfait achèvement (un an après la réception des travaux). En application de l'article 18.1.1 du CCAG Travaux, la période de préparation est comprise dans le délai global d'exécution du marché. Le délai de la période de préparation est de 3 mois à compter de la date prescrite dans l'ordre de service de démarrage de ladite période. Le délai d'exécution des travaux est de 3 mois à compter de la date prescrite dans l'ordre de service de démarrage de ladite période. Une visite des lieux est obligatoire (cf article 3-4 du RC)-.

Lieu principal d'exécution du marché : Hôtel d'entreprises Le Phare, Avenue de l'Europe, Parc du Grand Troyes, 10300 SAINTE-SAVINE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : cf article 3-4 du RC

Autres informations complémentaires : Visite des lieux obligatoire (cf article 3-4 du RC) Forme juridique que devra revêtir le(s) soumissionnaire(s) : cf article 3-5 du RC Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours à compter de la date limite de remise des offres. Quant au délai de validité des propositions négociées, il sera de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres négociées. Négociations : cf article 7-3 du RC. En application de l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché, objet de la présente consultation, sur la base des offres initiales sans négociation. Critères de jugement des offres : -La valeur technique, notée sur 100 points, pondération 60%, jugée au regard du mémoire technique fourni par le candidat et selon les sous-critères suivants : -la pertinence et la qualité de la méthodologie proposée par le candidat pour réaliser les travaux (mode opératoire, planning prévisionnel), sous critère noté sur 35 points ; -la pertinence et la qualité des moyens humains affectés à la réalisation des prestations, sous-critère noté sur 25 points ; -la pertinence et la qualité des moyens matériels alloués aux prestations (moyens techniques, moyens de sécurité et de prévention mis en œuvre ainsi que les installations de chantier), sous-critère noté sur 25 points ; -la pertinence et la qualité de la gestion des déchets et les filières d'élimination proposées par type de déchets ainsi que les mesures pour limiter les nuisances du chantier, sous-critère noté sur 15 points. -Le prix des prestations, noté sur 100 points, pondération 40%, jugé au regard du montant total du cadre de DPGF reporté à l'article D1 de l'AE.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/10/2024